

Regards sur la société canadienne

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

par Laura Gibson, Carlos Rodriguez, Sarah Jane Ferguson,
John Zhao et Darcy Hango

Date de diffusion : le 17 octobre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

par *Laura Gibson, Carlos Rodriguez, Sarah Jane Ferguson, John Zhao et Darcy Hango*

Aperçu de l'étude

Selon certaines études antérieures, les compétences acquises à un jeune âge, telles que les compétences en lecture ou en mathématiques, peuvent avoir une incidence sur les résultats initiaux des personnes sur le marché du travail. Dans la présente étude, on utilise des données fiscales couplées aux données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) et aux résultats obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) afin d'examiner le lien entre des facteurs contextuels observés à l'âge de 15 ans (y compris les compétences en lecture) et la rémunération d'emploi au début de l'âge adulte parmi une cohorte de répondants âgés de 15 ans en 2000.

- En 2000, 51 % des filles et 38 % des garçons âgés de 15 ans affichaient un niveau élevé de compétences en lecture. Un niveau élevé de compétences en lecture est défini comme l'obtention d'une note de 4 et plus (sur 5) aux tests de lecture effectués dans le cadre du PISA.
- Les jeunes femmes et les jeunes hommes ayant des compétences élevées en lecture à l'âge de 15 ans gagnaient plus que leurs homologues dont les compétences en lecture étaient plus faibles, que ce soit lors de la première année suivant la fin de leurs études ou lors des années subséquentes. Ces résultats ne tiennent cependant pas compte des autres facteurs influant également sur la rémunération.
- Après la prise en compte de divers facteurs individuels et contextuels (p. ex. le niveau de scolarité des parents, le revenu parental, les notes générales obtenues à 15 ans et d'autres caractéristiques comme le niveau de scolarité le plus élevé atteint et le domaine d'études), les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans n'étaient plus associées à la rémunération d'emploi après la fin des études (chez les hommes comme chez les femmes), même lors de la première année après la fin des études.
- Chez les femmes, les compétences en lecture influent sur la rémunération d'emploi au cours de la carrière principalement en agissant sur le niveau de scolarité. Autrement dit, les femmes ayant des compétences élevées en lecture obtiennent une scolarité plus élevée, laquelle mène à une rémunération plus élevée. Chez les hommes, d'autres caractéristiques contextuelles, comme le revenu parental et les notes obtenues à l'âge de 15 ans, avaient une plus grande incidence sur la rémunération d'emploi que les compétences en lecture.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Introduction

Dans le monde entier, la littératie, la numératie et les compétences en résolution de problèmes sont généralement associées à de meilleurs résultats sur le marché du travail. Les adultes ayant des compétences élevées en lecture sont plus susceptibles de participer à la population active et moins enclins à ne pas avoir d'emploi que les adultes ayant des compétences moindres en lecture¹. De plus, la littératie, la numératie et les compétences en technologies de l'information et des communications sont associées de façon positive à la rémunération à travers le monde². Au Canada, les adultes ayant des compétences élevées en littératie gagnent généralement des revenus d'emploi élevés et reçoivent moins de transferts sociaux que leurs homologues dont les compétences en littératie sont plus faibles³ et sont également moins susceptibles de vivre au sein de ménages à faible revenu⁴.

Les compétences et le plus haut niveau de scolarité atteint sont étroitement liés. Les élèves canadiens ayant des compétences élevées en lecture à l'âge de 15 ans sont, par exemple, souvent plus susceptibles de terminer leurs études secondaires avant d'avoir 21 ans et de poursuivre des études postsecondaires que leurs homologues dont les compétences en littératie étaient plus faibles⁵. De plus, lorsqu'ils poursuivent des programmes d'études postsecondaires, les étudiants qui avaient des compétences en lecture plus élevées à 15 ans sont plus enclins à poursuivre des études universitaires que leurs homologues ayant des compétences plus faibles en lecture⁶.

Le niveau de scolarité est également associé à de meilleurs résultats sur le marché du travail. En général,

les jeunes adultes terminant des études postsecondaires gagnent des revenus d'emploi plus élevés et sont plus enclins à avoir un emploi rémunéré à temps plein toute l'année que les jeunes adultes ayant un diplôme d'études secondaires⁷. Le fait d'atteindre un niveau de scolarité élevé est également associé à une rémunération élevée⁸ et, au fil de la carrière d'un travailleur, cet avantage en matière de rémunération peut entraîner une hausse significative des revenus cumulés⁹.

Parallèlement, l'association entre le niveau de scolarité et les compétences est souvent réciproque; le niveau de scolarité peut également accroître les compétences d'une personne¹⁰. Ce lien complexe présente un défi pour ce qui est de dissocier l'effet de chaque facteur sur les résultats sur le marché du travail. Dans les études antérieures s'intéressant à la fois à la littératie et au niveau de scolarité, les deux facteurs ont eu des effets indépendants sur la rémunération d'emploi^{11, 12, 13}.

Afin de tenir compte de la nature réciproque du lien entre les compétences et le niveau de scolarité, une approche consiste en l'évaluation des niveaux de compétences à un âge plus jeune, soit avant les études postsecondaires. Un étude antérieure reposant sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a permis d'analyser le lien entre les notes obtenues en lecture dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) à l'âge de 15 ans et la rémunération horaire six ans après, soit à l'âge de 21 ans¹⁴. À l'âge de 21 ans, des notes élevées obtenues en lecture dans le cadre du PISA ont été associées à une rémunération plus élevée chez les hommes comme chez les femmes. Néanmoins,

dans les études précédentes, une fois le niveau de scolarité et des facteurs contextuels pris en compte, l'association entre les compétences et la rémunération disparaissait chez les hommes, mais demeurait chez les femmes. Le fait que peu d'étudiants universitaires étaient diplômés à l'âge de 21 ans et que ceux qui l'étaient n'étaient pas sur le marché du travail depuis une longue période constituait l'une des limites de cette étude.

Dans la présente étude, les données de l'EJET sont également utilisées afin d'obtenir les compétences en lecture des jeunes de 15 ans¹⁵. Cette évaluation des compétences en lecture a été effectuée dans le cadre du PISA; les résultats obtenus au moyen de ce programme ont été couplés aux données du premier cycle de l'EJET en 2000, soit au moment où les répondants étaient âgés de 15 ans. L'EJET a été menée tous les deux ans pendant 10 ans (jusqu'en 2010), ce qui a permis de recueillir des renseignements opportuns et utiles sur le niveau de scolarité ainsi que sur d'autres aspects de la vie d'une cohorte de jeunes Canadiens jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de 25 ans.

Récemment, les données tirées de l'EJET et les résultats obtenus dans le cadre du PISA ont été couplés à des données fiscales administratives (le Fichier des familles TI [FFT I]). Les données fiscales couplées aux données de l'EJET et aux résultats du PISA sont utiles, car elles permettent une analyse de la rémunération des répondants jusqu'en 2015, soit six ans après la fin de l'enquête initiale, lorsque les répondants étaient âgés de 25 ans (voir [Sources de données, méthodes et définitions](#))^{16, 17}. Ce couplage permet un examen plus complet des premières expériences de jeunes adultes canadiens sur le

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

marché du travail. Six ans constituent une période significative permettant d'étudier les premières années de la carrière de jeunes personnes, puisqu'il peut leur falloir plusieurs années pour trouver un emploi stable dans le domaine de leur choix¹⁸. Les données couplées permettent d'éliminer la limite à laquelle faisaient face les chercheurs lors des travaux antérieurs effectués lorsque les répondants étaient âgés de 21 ans. Les données fiscales permettent également d'étudier la totalité de la rémunération d'emploi gagnée au cours d'une année entière. Les jeunes adultes peuvent occuper plusieurs emplois à temps partiel pendant la même période ou avoir plusieurs contrats à temps plein au cours d'une année.

On a utilisé ces données couplées pour examiner les résultats en lecture obtenus dans le cadre du PISA par les répondants au moment où ils étaient âgés de 15 ans, de même que leur niveau de scolarité et leurs caractéristiques contextuelles tirés de l'EJET, afin de déterminer leur incidence sur la rémunération d'emploi au cours des premières années de carrière des jeunes Canadiens. Dans la présente étude, on s'intéresse plus particulièrement à la réponse à ces trois questions : Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans (au-delà de leur incidence sur le niveau de scolarité atteint) influent-elles sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes après la fin de leurs études? De quelle façon les compétences en lecture interagissent-elles avec d'autres caractéristiques observées à l'âge de 15 ans, comme le revenu parental et les notes obtenues pendant les études secondaires, de sorte à influencer sur la rémunération d'emploi après l'obtention du diplôme? Ces effets varient-ils en fonction du nombre d'années écoulées depuis la fin des études?

Les jeunes femmes affichaient à l'âge de 15 ans des compétences en lecture plus élevées que celles des jeunes hommes

Lorsque les répondants à l'EJET étaient âgés de 15 ans, au moment du cycle initial de 2000, ceux-ci ont fait l'objet d'une évaluation de leurs compétences en lecture dans le cadre du PISA (test international uniformisé auquel le Canada a participé). Selon le PISA, les compétences en lecture sont définies comme suit : « comprendre, utiliser et analyser des textes écrits afin de pouvoir réaliser des objectifs personnels, développer des connaissances et des capacités et prendre une part active dans la société »¹⁹. Les compétences en lecture peuvent être divisées en cinq²⁰ niveaux de compétence correspondant à des tâches de difficultés croissantes. Le niveau 1 indique le niveau le plus bas de compétences, alors que le niveau 5 indique le niveau le plus élevé. Ces niveaux représentent essentiellement les éléments les plus difficiles du test auxquels un élève est en mesure de répondre. Par conséquent, on pouvait supposer qu'un élève ayant atteint un certain niveau était en mesure de répondre à toutes les questions des niveaux inférieurs. L'Organisation de coopération et de développement économiques désigne un écart de un niveau de compétence comme suit : « En termes réels, on pourrait considérer un écart d'un niveau de compétence comme un écart relativement important dans le rendement des élèves »²¹. Dans le cadre de la présente étude, des compétences élevées en lecture désignent les niveaux 4 et 5 et des compétences plus faibles en lecture

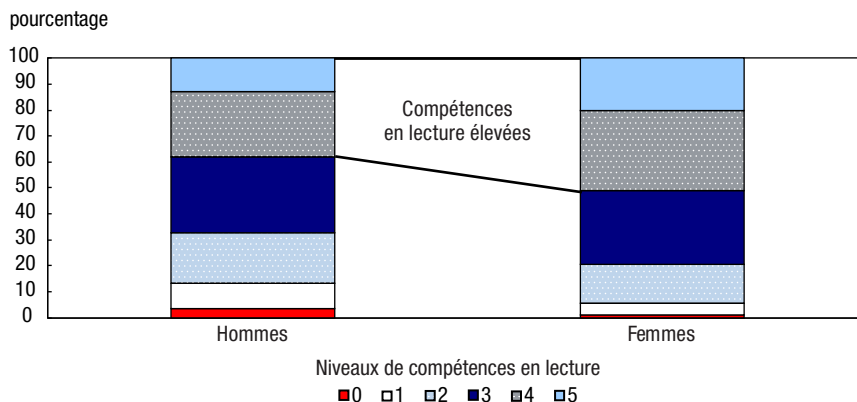
sont représentées par un niveau inférieur à 1 (c.-à-d. 0) ainsi que par les niveaux 1, 2 et 3.

Dans l'ensemble, 51 % des jeunes femmes et 38 % des jeunes hommes ont obtenu des niveaux élevés (4 ou 5) de compétences en lecture au moment où ils étaient âgés de 15 ans, alors que les proportions de jeunes femmes et de jeunes hommes ayant obtenu le niveau 3 étaient les mêmes (29 %). Parallèlement, pour ce qui est des trois niveaux les plus bas de compétences en lecture (niveaux 0, 1 et 2), la proportion parmi les jeunes hommes (33 %) était plus élevée que celle observée chez les jeunes femmes (20 %) (graphique 1)²².

Dans des analyses supplémentaires, le fait d'avoir des compétences élevées en lecture était plus répandu chez les jeunes dont le revenu parental était élevé, peu importe le sexe des jeunes. Environ 60 % des jeunes femmes des quatrième et cinquième quintiles de revenu parental, par exemple, avaient des compétences élevées en lecture, comparativement à 35 % de celles faisant partie du premier quintile de revenu parental. La tendance observée chez les jeunes hommes est similaire. De même, les jeunes adultes dont les parents avaient fait des études universitaires présentaient des résultats en lecture significativement plus élevés : 52 % des jeunes hommes et 66 % des jeunes femmes dont au moins un parent avait fait des études universitaires présentaient des compétences élevées en lecture à l'âge de 15 ans, comparativement à 26 % et 37 %, respectivement, des jeunes hommes et des jeunes femmes dont les parents avaient tout au plus un diplôme d'études secondaires.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Graphique 1
Niveaux de compétences en lecture obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves par une cohorte d'élèves âgés de 15 ans en 2000, selon le sexe



Note : Les compétences en lecture ont été mesurées chez les répondants à l'âge de 15 ans. Cependant, ce graphique présente la répartition des niveaux de compétences en lecture des répondants demeurés dans l'échantillon de l'Enquête auprès des jeunes en transition jusqu'au cycle 6.

Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

Les jeunes hommes et jeunes femmes dont les compétences en lecture étaient élevées à l'âge de 15 ans avaient une rémunération d'emploi supérieure à celle de leurs homologues dont les compétences en lecture étaient plus faibles

Les compétences élevées sont associées à une rémunération d'emploi plus élevée en moyenne. Il en va de même en ce qui concerne les compétences en lecture observées pendant les études secondaires. Les graphiques 2a et 2b présentent la rémunération d'emploi moyenne des hommes et des femmes entre un et sept ans après la fin de leurs études, séparément selon les niveaux de compétences en lecture²³. Le lien entre les niveaux de compétence en lecture observés à l'âge de 15 ans et la rémunération d'emploi semble plus fort chez les femmes que chez les hommes, puisque l'écart au

chapitre de la rémunération d'emploi entre les niveaux de compétence en lecture élevés et plus faibles est plus marqué chez les femmes que chez les hommes.

Au cours de la première année suivant la fin de leurs études, les jeunes femmes présentant des compétences élevées en lecture à l'âge de 15 ans gagnaient environ 27 500 \$; c'est-à-dire 53 % de plus que la rémunération (environ 18 000 \$) de leurs homologues dont le niveau de compétences en lecture était plus faible. Parallèlement, les hommes présentant des compétences en lecture élevées à l'âge de 15 ans gagnaient, la première année suivant la fin de leurs études, environ 29 % de plus que leurs homologues dont les compétences en lecture étaient plus faibles.

Au fil du temps, la rémunération d'emploi a augmenté, quelles que soient les compétences en lecture. La rémunération d'emploi a

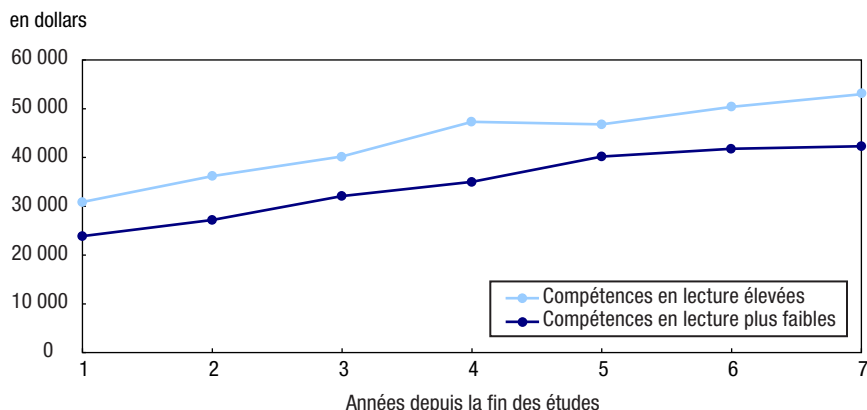
augmenté d'au moins 70 % chez les hommes dont les compétences en lecture étaient élevées et plus faibles. Chez les femmes, l'augmentation correspondante était plus modeste, allant de 15 % chez celles dont les compétences en lecture étaient plus faibles à 21 % chez celles dont les compétences en lecture étaient élevées. Parallèlement, l'écart au chapitre de la rémunération d'emploi persistait au fil des années entre celles dont les compétences en lecture étaient élevées et plus faibles. Les résultats présentés aux graphiques 2a et 2b ne tiennent cependant pas compte de facteurs pouvant avoir une incidence sur la rémunération d'emploi, comme le nombre d'heures de travail, le niveau de scolarité, le secteur d'emploi et l'état matrimonial.

Dans le reste de l'analyse, on se concentrera sur deux années particulières suivant la fin des études, à savoir la première année et la septième année, et non sur les années entre celles-ci. Ces années ont été choisies afin de souligner les différences relatives au lien entre les compétences en lecture et la rémunération d'emploi moyenne peu après la fin des études, puis après plusieurs années d'expérience sur le marché de l'emploi. La présente analyse porte sur les années depuis l'obtention du diplôme et non sur l'âge, puisque l'âge au moment de l'obtention du diplôme dépend du type d'études postsecondaires poursuivies (ou non), du temps ayant été nécessaire à l'obtention du diplôme (ou avant tout abandon) et de l'âge du répondant au début du programme d'études²⁴. Le rôle du niveau de scolarité atteint est de première importance dans la présente étude, puisque les compétences sont étroitement liées au niveau de scolarité et que le

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Graphique 2a

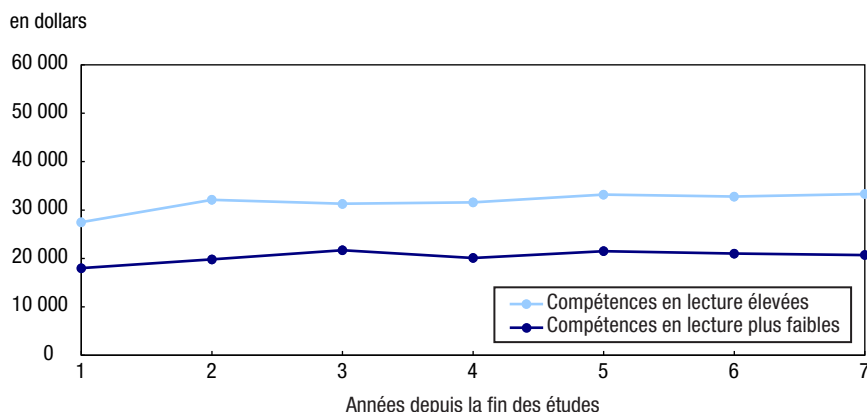
Rémunération d'emploi annuelle selon le nombre d'années depuis la fin des études, selon les compétences en lecture (valeurs non ajustées) hommes âgés de 15 ans en 2000



Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

Graphique 2b

Rémunération d'emploi annuelle selon le nombre d'années depuis la fin des études, selon les compétences en lecture (valeurs non ajustées) femmes âgés de 15 ans en 2000



Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

niveau de scolarité est à son tour étroitement associé aux résultats obtenus sur le marché du travail²⁵.

Une série de modèles de régression par les moindres carrés ordinaires a été estimée pour tenter d'isoler

l'effet du niveau de scolarité sur le lien entre les compétences et la rémunération d'emploi²⁶. On a utilisé des logarithmes de la rémunération d'emploi, mais on les a reconvertis en dollars pour pouvoir les interpréter, et les résultats sont

présentés sous forme de différence au chapitre de la rémunération d'emploi prévue (plutôt que les montants réels en dollars). En outre, comme les facteurs influant sur la rémunération d'emploi des hommes et des femmes ont déjà fait l'objet de plusieurs analyses, les résultats de la présente étude portent spécifiquement sur l'association entre les compétences en lecture et la rémunération d'emploi, de même que sur les variations selon les spécifications des modèles.

La rémunération d'emploi des jeunes hommes était davantage liée aux notes obtenues pendant les études secondaires qu'aux compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans

Le tableau 1a (hommes) et le tableau 1b (femmes) présentent la rémunération d'emploi prévue (exprimés selon l'écart par rapport à la catégorie de référence) lors des première et septième années suivant l'obtention du diplôme, certificat ou grade le plus élevé avant l'âge de 25 ans (pour ce qui est des jeunes sans diplôme d'études secondaires, on a utilisé les années écoulées depuis la fin de leurs études)²⁷. Le modèle 1 comprend uniquement les compétences en lecture comme variable indépendante, et les résultats indiquent que les hommes et les femmes ayant des compétences élevées en lecture gagnaient significativement plus que leurs homologues dont les compétences en lecture étaient basses, et ce, lors des deux années.

Les compétences en lecture ne sont cependant pas le seul facteur susceptible d'influer sur la rémunération d'emploi d'un étudiant après la fin de ses études. L'EJET

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Tableau 1a

Régression du logarithme de la rémunération d'emploi en fonction du niveau de compétences obtenu en lecture à l'âge de 15 ans et d'autres variables, selon le nombre d'années depuis la fin des études, hommes

	Année 1 après la fin des études			Année 7 après la fin des études		
	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
écart au chapitre de la rémunération d'emploi par rapport à la catégorie de référence (en dollars)						
Niveau de compétences en lecture à l'âge de 15 ans						
Compétences plus faibles (réf.)
Compétences élevées	7 000**	700	100	10 700**	-900	-3 300
Quintile de revenu parental (au moment où les répondants étaient âgés de 15 ans)						
Premier quintile (réf.)
Deuxième quintile	...	4 600*	4 300*	...	10 700*	11 700**
Troisième quintile	...	2 000	2 300	...	12 600**	13 000**
Quatrième quintile	...	4 800*	3 600†	...	9 600*	8 400†
Cinquième quintile	...	5 300*	4 700*	...	15 800**	15 300**
Plus haut niveau de scolarité atteint par les parents (au moment où les répondants étaient âgés de 15 ans)						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)
Études collégiales ou école de métiers	...	1 900	1 500	...	5 100†	2 600
Diplôme universitaire	...	1 900	-400	...	9 900**	3 400
Statut d'immigration						
Immigrant de première génération	...	1 800	300	...	-3 700	-6 600
Immigrant de deuxième génération	...	3 000	1 100	...	8 100*	4 700
Personne née au Canada (réf.)
Année scolaire à l'âge de 15 ans						
9e année ou moins	...	-2 500	800	...	-6 500†	-1 500
10e année et plus (réf.)
Notes générales obtenues à l'âge de 15 ans						
Moins de 55 %	...	-13 500**	-11 000**	...	-18 900†	-15 800
De 55 % à 69 %	...	-2 300	100	...	-7 900**	-5 300*
De 70 % à 79 % (réf.)
De 80 % à 89 %	...	5 800**	1 600	...	6 200†	400
De 90 % à 100 %	...	7 800**	1 200	...	20 500**	7 300†
Niveau de scolarité et domaine d'études						
Diplôme d'études secondaires ou moins	-20 800**	-38 900**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, sciences sociales	-16 000**	-31 800**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, affaires	-5 300	-23 900**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, STGM	-5 000	-16 000**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, santé	-20 200**	-42 800**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, autres domaines	-9 300*	-7 400
Études universitaires, sciences sociales	-13 100**	-24 900**
Études universitaires, affaires (réf.)
Études universitaires, STGM	100	-4 300
Études universitaires, santé	12 500†	-500
Études universitaires, autres domaines	7 700	12 900

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,10$)

Notes : Le modèle 1 comprend les compétences en lecture évaluées dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves comme variable dépendante uniquement. Dans le modèle 2, on ajoute le revenu parental au moment où le répondant était âgé de 15 ans, le niveau de scolarité des parents, le statut d'immigration, le niveau de scolarité atteint à l'âge de 15 ans, les notes générales obtenues à l'âge de 15 ans (ainsi que le regroupement du secteur d'emploi, l'état matrimonial, la région de résidence lors de l'année d'imposition et la présence d'enfants au sein du ménage, données non présentées). Le modèle 3 comprend toutes les variables susmentionnées, de même que le plus haut niveau de scolarité atteint et le domaine d'études. Les résultats complets de la régression sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Tableau 1b

Régression du logarithme de la rémunération d'emploi en fonction du niveau de compétences obtenu en lecture à l'âge de 15 ans et d'autres variables, selon le nombre d'années depuis la fin des études, femmes

	Année 1 après la fin des études			Année 7 après la fin des études		
	Model 1	Model 2	Model 3	Model 1	Model 2	Model 3
	écart au chapitre de la rémunération d'emploi par rapport à la catégorie de référence (en dollars)					
Niveau de compétences en lecture obtenu à l'âge de 15 ans						
Compétences plus faibles (réf.)
Compétences élevées	9 400**	2 500†	600	12 600**	6 300**	3 300
Quintile de revenu parental (au moment où les répondants étaient âgés de 15 ans)						
Premier quintile (réf.)
Deuxième quintile	...	700	-200	...	3 100	3 900
Troisième quintile	...	4 300*	2 100	...	4 800	3 500
Quatrième quintile	...	4 200*	2 100	...	3 700	2 300
Cinquième quintile	...	5 700**	2 600	...	3 000	1 800
Plus haut niveau de scolarité atteint par les parents (au moment où les répondants étaient âgés de 15 ans)						
Diplôme d'études secondaires ou moins (réf.)
Études collégiales ou école de métiers	...	-2 200	-2 100	...	900	100
Diplôme universitaire	...	1 500	-900	...	6 500*	2 200
Statut d'immigration						
Immigrant de première génération	...	3 900	4 000	...	1 600	1 300
Immigrant de deuxième génération	...	2 300	1 800	...	-5 000	-5 800†
Personne née au Canada (réf.)
Année scolaire à l'âge de 15 ans						
9e année ou moins	...	-2 800	600	...	300	3 200
10e année et plus (réf.)
Notes générales obtenues à l'âge de 15 ans						
Moins de 55 %	...	-9 500*	-6 400	...	-4 400	-900
De 55 % à 69 %	...	-9 000**	-6 700**	...	-6 100*	-4 200
De 70 % à 79 % (réf.)
De 80 % à 89 %	...	-500	-2 900†	...	600	-1 800
De 90 % à 100 %	...	2 700	-1 400	...	6 800*	2 000
Niveau de scolarité et domaine d'études						
Diplôme d'études secondaires ou moins	-20 300**	-20 800**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, sciences sociales	-14 900**	-13 200**
Études postsecondaires autres qu'universitaires, affaires	-8 900**	-12 100*
Études postsecondaires autres qu'universitaires, STGM	-3 800	500
Études postsecondaires autres qu'universitaires, santé	-4 300	-8 000
Études postsecondaires autres qu'universitaires, autres domaines	-13 000*	-14 300
Études universitaires, sciences sociales	-6 100*	-5 900
Études universitaires, affaires (réf.)
Études universitaires, STGM	1 600	3 200
Études universitaires, santé	5 000	5 700
Études universitaires, autres domaines	-5 100	3 700

... n'ayant pas lieu de figurer

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,01$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (réf.) ($p < 0,10$)

Notes : Le modèle 1 comprend les compétences en lecture évaluées dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves comme variable dépendante uniquement. Dans le modèle 2, on ajoute le revenu parental au moment où le répondant était âgé de 15 ans, le niveau de scolarité des parents, le statut d'immigration, le niveau de scolarité atteint à l'âge de 15 ans, les notes générales obtenues à l'âge de 15 ans (ainsi que le regroupement du secteur d'emploi, l'état matrimonial, la région de résidence lors de l'année d'imposition et la présence d'enfants au sein du ménage, données non présentées). Le modèle 3 comprend toutes les variables susmentionnées de même que le plus haut niveau de scolarité atteint et le domaine d'études. Les résultats complets de la régression sont disponibles sur demande.

Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

permettait également de mesurer plusieurs autres caractéristiques au cours de l'adolescence des répondants, lesquelles étaient susceptibles d'influer sur les compétences, sur le plus haut niveau de scolarité atteint et, en fin de compte, sur la rémunération d'emploi. Afin de tenir compte de ces facteurs, le modèle 2 comprenait également le revenu parental et le niveau de scolarité des parents des répondants à l'âge de 15 ans, les notes générales obtenues à l'âge de 15 ans, le niveau de scolarité atteint à l'âge de 15 ans, le statut d'immigration et d'autres facteurs mesurés au cours de l'année de mesure de la rémunération d'emploi (à l'aide du FFTI), comme le secteur d'emploi, la province de résidence, l'état matrimonial et la présence d'enfants (mesurée uniquement chez les femmes, puisque cette donnée n'est pas disponible pour les hommes)²⁸.

L'effet des compétences en lecture sur la rémunération d'emploi chez les jeunes hommes lors des première et septième années suivant la fin de leurs études a disparu après la prise en compte de ces facteurs. Chez les hommes, la rémunération d'emploi semble plutôt liée aux notes obtenues; les jeunes hommes ayant obtenu des notes supérieures à 80 % à l'âge de 15 ans avaient une rémunération d'emploi significativement supérieure à celle des jeunes hommes ayant obtenu des notes situées entre 70 % et 79 %. Pour ce qui est de la septième année suivant la fin des études, les jeunes hommes ayant obtenu les notes les plus élevées (90 % à 100 %) à l'âge de 15 ans continuaient à percevoir une rémunération d'emploi supérieure à celle des

jeunes hommes ayant obtenu des notes moyennes (70 % à 79 %), l'écart étant de plus de 20 000 \$.

Chez les femmes, en revanche, la rémunération d'emploi était significativement associée aux compétences en lecture, mais uniquement pour ce qui est de la septième année suivant la fin de leurs études, année lors de laquelle les femmes dont les compétences en lecture étaient élevées gagnaient 6 300 \$ de plus que celles dont les compétences en lecture étaient plus faibles.

Comme en ce qui concerne les hommes, d'autres facteurs contextuels observés chez les élèves étaient également associés à la rémunération d'emploi des femmes. La première année suivant la fin des études, les femmes dont les parents gagnaient un revenu plus élevé avaient une rémunération d'emploi significativement supérieure à celle des femmes dont les parents faisaient partie du premier quintile de revenus. Les résultats scolaires des femmes étaient également liés à la rémunération d'emploi, mais, contrairement à la situation observée chez les hommes, la rémunération d'emploi n'était pas significativement plus élevée chez les femmes ayant obtenu des notes plus élevées à l'âge de 15 ans. Cependant, les femmes ayant obtenu des notes moyennes plus basses (69 % ou moins) à l'âge de 15 ans gagnaient significativement moins que les femmes ayant obtenu des notes plus élevées. Pour ce qui est de la septième année suivant la fin des études, l'effet du revenu parental avait disparu et celui des notes scolaires élevées s'était affaibli, mais l'effet des compétences en lecture demeurait significatif²⁹.

Après la prise en compte du plus haut niveau de scolarité atteint et du domaine d'études, l'avantage en matière de rémunération d'emploi chez les personnes dont les compétences en lecture étaient élevées à l'âge de 15 ans a disparu chez les femmes

Dans le modèle 3, on a ajouté le niveau de scolarité et le domaine d'études. On a utilisé trois catégories de niveau de scolarité et cinq domaines d'études. Les catégories de niveau de scolarité sont le diplôme d'études secondaires ou moins, des études postsecondaires autres qu'universitaires, et un baccalauréat ou un titre de niveau supérieur au baccalauréat. Les cinq catégories de domaines d'études sont les sciences sociales (y compris les arts et les sciences humaines), les STGM (sciences, technologie, génie³⁰, et mathématiques et informatique), les affaires, la santé et les autres domaines. Dans ce modèle, les variables de domaine d'études et de niveau de scolarité ont été combinées afin de créer des domaines d'études différents pour ceux ayant achevé des programmes universitaires et non universitaires³¹.

Comme on pouvait s'y attendre, il existe un lien entre le niveau de scolarité et le domaine d'études et la rémunération d'emploi chez les hommes et les femmes. Les hommes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins gagnaient significativement moins que leurs homologues ayant poursuivi des études universitaires et ayant obtenu un diplôme en commerce, en particulier lors de la septième année suivant la fin de leurs études (de

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

près de 40 000 \$). Il est intéressant de noter que, chez les hommes, les écarts entre les catégories de niveau de scolarité augmentaient au fil du temps, alors qu'ils demeuraient plus ou moins identiques chez les femmes lors de la première année et de la septième année suivant la fin de leurs études.

L'inclusion des variables du niveau de scolarité et du domaine d'études modifie le lien entre les compétences en lecture et la rémunération d'emploi dans une certaine mesure, mais pas de la même manière chez les hommes et les femmes. Chez les femmes, qu'il s'agisse de la première ou de la septième année, l'ajout de ces variables a réduit l'écart au chapitre de la rémunération d'emploi entre les niveaux de compétences en lecture, jusqu'à éliminer tout écart significatif. Chez les hommes, l'écart entre les niveaux de compétences est demeuré non significatif dans le modèle 3, comme c'était le cas dans le modèle 2³².

En outre, après l'ajout du niveau de scolarité et du domaine d'études au modèle 3, aucune association significative entre l'obtention de notes élevées à l'âge de 15 ans et la rémunération d'emploi ne subsistait lors de la première ou de la septième année suivant la fin des études chez les jeunes hommes. Une association demeurait toutefois la première année suivant la fin des études chez les jeunes hommes ayant obtenu des notes plus basses. Chez les femmes, l'association négative entre des notes plus faibles durant les études secondaires et la rémunération d'emploi demeurait également après la prise en compte du niveau de scolarité et du domaine d'études lors de la première année suivant la fin des études, mais non lors de la septième année. Ces résultats laissent penser que la réussite scolaire n'est pas nécessairement associée à une rémunération d'emploi plus élevée en début de carrière chez les jeunes

hommes et les jeunes femmes, au-delà de l'effet d'un niveau de scolarité plus élevé.

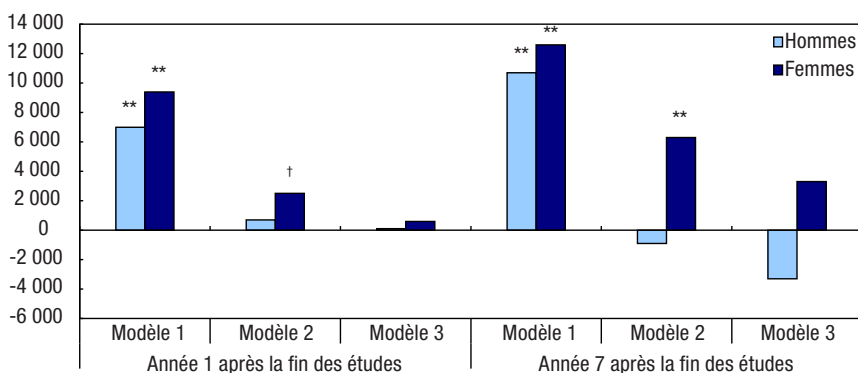
Une association relativement persistante entre le revenu parental à l'âge de 15 ans et la rémunération d'emploi a été observée chez les hommes même dans le modèle 3, lequel englobait le niveau de scolarité et le domaine d'études. Ces écarts au chapitre de la rémunération étaient même encore plus prononcés lors de la septième année suivant la fin des études que lors de la première. Aucune association entre le revenu parental et la rémunération d'emploi n'a cependant été observée chez les femmes dans le modèle 3.

Dans l'ensemble, après inclusion du niveau de scolarité et du domaine d'études dans le modèle 3, l'écart au chapitre de la rémunération d'emploi attribuable aux compétences en lecture disparaissait chez les deux sexes (graphique 3). Par conséquent, la majeure partie de la variation de la rémunération d'emploi chez les jeunes adultes présentant des compétences élevées et plus faibles en lecture à l'âge de 15 ans s'expliquait par d'autres facteurs, comme le plus haut niveau de scolarité atteint et le domaine d'études.

Graphique 3

Écart prévu au chapitre de la rémunération d'emploi entre les niveaux élevé et bas de compétences en lecture obtenus à l'âge de 15 ans, première et septième années après la fin des études

écart de revenus d'emploi



** écart au chapitre de la rémunération d'emploi statistiquement significatif à 1 % ($p < 0,01$)

† écart au chapitre de la rémunération d'emploi statistiquement significatif à 10 % ($p < 0,10$)

Source : Statistique Canada, fichier couplé de l'Enquête auprès des jeunes en transition et du Fichier des familles T1.

Conclusion

Les liens entre les compétences en lecture, le niveau de scolarité et les caractéristiques individuelles sont complexes. Dans la présente étude, on a exploré la façon dont ces facteurs ont une incidence sur la rémunération d'emploi en début de carrière chez les jeunes Canadiens à l'aide des données de l'EJET et des résultats obtenus dans le cadre du PISA. Avant la prise en compte des autres facteurs, les jeunes hommes comme les jeunes femmes ayant présenté des compétences élevées en lecture à l'âge de 15 ans avaient une rémunération d'emploi

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

significativement plus élevée que leurs homologues dont les compétences en lecture étaient plus faibles.

Cependant, des facteurs individuels et familiaux contextuels, comme le revenu parental mesuré à l'âge de 15 ans et les résultats scolaires obtenus durant les études secondaires, ont entièrement permis d'expliquer l'écart au chapitre de la rémunération d'emploi observée entre les hommes ayant présenté des niveaux élevés et plus faibles de compétences en lecture. Chez les femmes, l'écart au chapitre de la rémunération d'emploi favorisant celles ayant présenté des compétences élevées en lecture était significatif un an après la fin de leurs études et est demeuré sept ans après la fin de celles-ci, même lorsque l'on a tenu compte d'autres facteurs contextuels. Toutefois, après la prise en compte du niveau de scolarité et du domaine d'études,

l'effet des compétences en lecture sur la rémunération d'emploi chez les femmes n'était plus significatif. Ce résultat laisse croire que, à tout le moins chez les femmes, les compétences en lecture agissent sur la rémunération d'emploi en début de carrière principalement par le biais d'un niveau de scolarité plus élevé.

Chez les hommes, les compétences en lecture observées à l'âge de 15 ans n'ont pas eu d'incidence perceptible sur la rémunération d'emploi en début de carrière. Par conséquent, la rémunération d'emploi semble être le produit d'autres facteurs contextuels, comme les études postsecondaires, le revenu parental mesuré à l'âge de 15 ans et les notes obtenues à l'âge de 15 ans.

Cela ne signifie cependant pas que les compétences ne jouent aucun rôle dans la rémunération d'emploi. D'autres types de compétences, tels que les compétences en

mathématiques, en résolution de problèmes et dans la sphère sociale, pourraient jouer un rôle plus important. En outre, il peut s'avérer que les compétences acquises plus tard au cours de la vie jouent un rôle plus important. L'incidence d'autres compétences n'a pas pu être évaluée à l'aide des données utilisées en raison des limites de l'échantillon. D'autres recherches seront nécessaires afin de mieux comprendre le rôle des compétences dans les résultats obtenus sur le marché du travail.

Laura Gibson est analyste, John Zhao est chef et Sarah-Jane Ferguson est chef de sous-section et analyste principale au Centre canadien de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Au moment de réaliser l'étude, Carlos Rodriguez était économiste chercheur au Centre canadien de la statistique de l'éducation de Statistique Canada. Darcy Hango est chercheur principal au Centre de renseignements et d'innovation en données sociales de Statistique Canada.

Sources de données, méthodes et définitions

Sources des données

Les données utilisées dans la présente étude proviennent des cycles 1 à 6 de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET). Au cycle 1 de l'EJET, les participants étaient âgés de 15 ans, étaient aux études et avaient participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA). Le PISA permet de mesurer les compétences en lecture, en mathématiques et en sciences au moyen de tests réalisés auprès des répondants à l'enquête. L'année 2000, lors du cycle 1, l'accent du PISA portait principalement sur les compétences en littératie; cela signifie qu'on évaluait les compétences des participants en lecture, puis celles en mathématiques ou en sciences, ou les deux. Dans la présente étude, les compétences en lecture ont été utilisées pour maximiser la taille de l'échantillon et parce qu'une étude antérieure de ce groupe avait relevé que les compétences en lecture permettaient de prévoir plus particulièrement la poursuite d'études postsecondaires³³.

Les renseignements recueillis auprès des parents des répondants au cycle 1 comprennent le niveau de scolarité des parents et leur revenu, la langue maternelle, le statut de minorité visible et le statut d'immigration. Le plus haut certificat, diplôme ou grade du répondant est déterminé à l'aide des données de tous les cycles jusqu'à ce que le répondant atteigne l'âge de 25 ans (cycle 6).

Les données de l'EJET utilisées dans le cadre de la présente étude ont été couplées aux données fiscales du Fichier des familles T1 (FFT1). Les données fiscales fournissent des renseignements sur la rémunération d'emploi ainsi que sur le secteur d'emploi et la province de résidence. La Prestation fiscale canadienne pour enfants ainsi que les déductions et crédits pour frais de scolarité ont servi à définir d'autres variables, mais n'ont pas été inclus comme variables d'intérêt dans l'étude. L'année 1 suivant la fin des études, 93 % des répondants au cycle 6 de l'EJET dont les pondérations relatives aux parents étaient non nulles ont été couplés aux données fiscales du FFT1. Pour ce qui est de l'année 7 suivant la fin des études, 62 % des répondants ont été couplés.

Attrition de l'échantillon

L'EJET, comme toute enquête longitudinale, fait l'objet d'une attrition au fur et à mesure des cycles. La taille de l'échantillon a, par conséquent, diminué entre le cycle 1 et le cycle 6. En raison de cette attrition, il a été nécessaire d'utiliser les poids de sondage du cycle 6, lesquels tiennent compte de la non-réponse³⁴.

Pour vérifier la fiabilité des données de l'étude, les répartitions des compétences en lecture relevées lors du cycle 1 en 2000

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Sources de données, méthodes et définitions

ont été comparées à celles observées lors du cycle 6 en 2010, de façon distincte pour les hommes et pour les femmes. Cette analyse a révélé que les variations des profils de compétences en lecture des hommes et des femmes étaient faibles entre le cycle 1 et le cycle 6. En ce qui concerne les années 2000 et 2010, par exemple, environ 37 % des hommes se situaient au niveau 4 ou 5 quant à leurs compétences en lecture, alors que les chiffres correspondants chez les femmes étaient de 48 % en 2000 et de 51 % en 2010.

Il semble y avoir une légère hausse des niveaux de compétences en lecture les plus élevés chez les femmes, alors qu'essentiellement aucune différence n'existait chez les hommes. Malgré cette légère différence au chapitre des compétences en lecture chez les femmes entre 2000 et 2010, l'effet d'attrition de l'échantillon entre les cycles de l'EJET semble avoir été minime dans la présente étude. Les résultats de l'analyse sont disponibles sur demande.

Échantillon de l'étude

L'échantillon de la présente étude s'est limité aux répondants dont les parents avaient rempli le questionnaire du cycle 1 de l'EJET, qui avaient produit une déclaration de revenus au moins une année après la fin de leurs études, qui avaient une rémunération d'emploi positive cette année-là, qui n'avaient pas continué ou repris leurs études et qui vivaient encore dans l'une des provinces canadiennes. Un répondant était déterminé comme ayant repris ses études s'il fréquentait un établissement d'enseignement lors du cycle 6 ou s'il déclarait des montants positifs de déductions et de crédits d'impôt pour frais de scolarité à temps partiel ou à temps plein. Les répondants étaient exclus de l'analyse pour toutes les années suivant la reprise de leurs études. Les tailles d'échantillon non pondérées respectives utilisées dans les régressions multivariées aux tableaux 1a et 1b sont les suivantes :

- hommes au cours de l'année 1 : 2 054 répondants;
- hommes au cours de l'année 7 : 1 642 répondants;
- femmes au cours de l'année 1 : 2 064 répondantes;
- femmes au cours de l'année 7 : 1 630 répondantes.

Régression par les moindres carrés ordinaires

Des régressions par les moindres carrés ordinaires ont permis d'analyser l'incidence des compétences en lecture sur la rémunération d'emploi. On a utilisé des logarithmes de la rémunération d'emploi, mais on les a reconvertis en dollars aux fins d'interprétation. Seules les observations concernant les première et septième années suivant l'obtention du diplôme d'un répondant ont été analysées.

Définitions

Rémunération d'emploi

La rémunération d'emploi désigne la somme du revenu d'emploi du T4 et d'autres revenus d'emploi tels qu'ils sont déclarés dans les fichiers de données fiscales FFTI. Le revenu d'emploi du T4 désigne tous les revenus d'emploi perçus (c.-à-d. traitements, salaires et commissions) avant les déductions. Les autres revenus d'emploi comprennent toutes les sommes reçues imposables provenant d'emplois autres que les traitements, les salaires et les commissions. Au nombre de ces sommes figurent, par exemple, les pourboires, les gratifications et les honoraires de directeur qui ne figurent pas sur les feuillets T4 ainsi que d'autres composantes ayant changé au fil des années. Les revenus d'un emploi autonome sont exclus de la rémunération d'emploi.

Situation parentale

Dans le cadre de la présente étude, la situation parentale a été mesurée pour les femmes à l'aide de la Prestation fiscale canadienne pour enfants figurant sur le FFTI. Presque tous les enregistrements du FFTI (99,0%) déclarant une Prestation fiscale canadienne pour enfants l'année 7 après la fin des études concernaient des femmes; il n'a donc pas été possible de mesurer la situation parentale des hommes. De faux négatifs peuvent survenir pour les femmes dont le partenaire a déclaré la prestation pour leur enfant. Cependant, en raison du pourcentage élevé de femmes ayant déclaré la prestation, ce chiffre devrait être très faible.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Notes

1. Voir Darcovich et coll. (2000).
2. Voir Hanushek et coll. (2015).
3. Voir Clermont et coll. (2005).
4. Voir Heisz et coll. (2016).
5. Voir Bussière et coll. (2009).
6. Voir Shipley et Gluszynski (2011).
7. Voir Frank et coll. (2015).
8. Voir Zhao et coll. (2017).
9. Voir Ostrovsky et Frenette (2014).
10. Voir Green et Riddell (2007).
11. Voir Darcovich et coll. (2000).
12. Voir Green et Riddell (2007).
13. Voir Hanushek et coll. (2015).
14. Voir Drewes (2010).
15. Drewes (2010) a relevé que les résultats en lecture obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) présentaient une corrélation élevée avec les résultats obtenus en mathématiques et en sciences dans le cadre du PISA. Seule l'évaluation en lecture obtenue au PISA a donc été retenue afin de conserver la taille de l'échantillon, puisque tous les élèves ont effectué l'évaluation des compétences en lecture, alors que seul un sous-ensemble d'élèves ont effectué l'évaluation des compétences en sciences et en mathématiques. Dans la présente étude, on a adopté la même approche. Puisque la présente étude repose sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) du cycle 6 et que Drewes a utilisé les données du cycle 4, l'échantillon de cette étude a fait l'objet d'un degré d'attrition supérieur.
16. La période de référence du cycle 6 de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) a pris fin en 2009; six années ont donc séparé la mesure de la rémunération d'emploi de l'EJET initiale et la date de diffusion des données combinées de l'EJET et du Fichier des familles TI.
17. Les données fiscales présentent certaines limites : les fichiers de données fiscales ne fournissent aucun renseignement sur les heures travaillées par semaine, le nombre d'emplois occupés à un moment donné et le nombre de semaines travaillées par année. Les heures travaillées ont tendance à varier entre les hommes et les femmes, et ne peuvent être prises en compte dans le cadre de cette étude. Par conséquent, les lecteurs doivent éviter de comparer directement la rémunération d'emploi entre les sexes. Certaines personnes ne remplissent aucune déclaration de revenus, même si la couverture du Fichier des familles TI a été estimée à plus de 95 % en 2016. Enfin, les données fiscales ne comprennent aucun renseignement sur le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu.
18. Dans une étude antérieure, les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) ont été utilisées afin d'étudier la façon dont le niveau de scolarité et les compétences avaient une incidence sur la rémunération d'emploi après l'obtention du diplôme, mais cette étude reposait uniquement sur les données du cycle de l'EJET correspondant à l'âge de 21 ans des étudiants (Drewes, 2010); à cet âge, 67 % des répondants poursuivant des études postsecondaires étaient encore aux études (Bussière et coll., 2009).
19. Voir Bussière et coll. (2001).
20. Un faible pourcentage d'élèves présentaient un niveau de compétences en lecture inférieur à I. Pour ces élèves, « on pourrait s'attendre à ce qu'ils puissent accomplir moins de la moitié des tâches figurant dans un test uniquement constitué d'éléments de niveau I » (Bussière et coll., 2001, p. 24). Ces élèves sont présentés au niveau 0 dans le graphique I.
21. Voir Bussière et coll. (2001).
22. Les filles ont démontré des compétences en lecture moyennes supérieures à celles des garçons dans les 32 pays ayant participé au Programme international pour le suivi des acquis des élèves 2000 (voir Organisation de coopération et de développement économiques, 2001).
23. Dans le cadre de la présente étude, les valeurs de la rémunération d'emploi sont exprimées en dollars constants de 2015.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

24. Dans la présente étude, l'âge médian la première année après la fin des études était de 21 ans chez les jeunes adultes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, de 24 ans chez les jeunes adultes ayant poursuivi des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat et de 25 ans chez les jeunes adultes ayant obtenu un baccalauréat ou un titre de niveau supérieur. La septième année après la fin des études, l'âge médian était de 26 ans chez les jeunes adultes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins, de 29 ans chez les jeunes adultes ayant poursuivi des études postsecondaires de niveau inférieur au baccalauréat et de 30 ans chez les jeunes adultes ayant obtenu un baccalauréat ou un titre de niveau supérieur.
25. Cette analyse sert ainsi de prolongement aux travaux antérieurs effectués à l'aide des données de cette enquête, dans lesquels on examinait l'association entre les compétences en lecture et les résultats obtenus sur le marché du travail à l'âge de 21 ans (Drewes, 2010).
26. Trois spécifications de modèle ont été estimées en ordre séquentiel. Le modèle 1 comprend uniquement l'effet des compétences en lecture. Dans le modèle 2, on ajoute plusieurs facteurs contextuels sociodémographiques ou relatifs à la situation parentale observés durant l'adolescence du répondant, comme le revenu parental au moment où le répondant était âgé de 15 ans, le niveau de scolarité des parents, le statut d'immigration, le niveau d'études atteint à l'âge de 15 ans et les notes moyennes générales obtenues à l'âge de 15 ans. On ajoute également à ce modèle plusieurs facteurs tirés du Fichier des familles T1 observés au moment de la mesure de la rémunération d'emploi, comme le secteur d'emploi, l'état matrimonial, la province de résidence et la présence d'enfants (mesurée chez les femmes uniquement). Dans le modèle 3, on ajoute le plus haut niveau de scolarité atteint par le répondant à l'âge de 25 ans (cycle 6) et le principal domaine d'études.
27. Pour ce qui est d'un répondant n'ayant pas obtenu de diplôme d'études secondaires, par exemple, mais ayant indiqué 2001 comme étant sa dernière année d'études primaires ou secondaires, les revenus d'emploi de l'année 1 auraient été mesurés en 2002 et les revenus d'emploi de l'année 7 auraient été mesurés en 2008.
28. La situation parentale a été ajoutée pour les femmes, mais elle n'était pas disponible pour les hommes, puisqu'elle est mesurée à l'aide de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, presque entièrement déclarée par les femmes de l'échantillon de l'étude.
29. Les facteurs individuels provenant du Fichier des familles T1 ajoutés au modèle 2 ne font pas l'objet d'un examen plus approfondi, car l'accent de la présente analyse porte sur les facteurs relatifs à l'âge de 15 ans et leurs répercussions sur les revenus d'emploi.
30. La classification STGM (science, technologie, génie, mathématiques et informatique) utilisée dans la présente étude se fonde sur les regroupements principaux de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) et diffère de la variante STGM/SACHES (SACHES représente les domaines de la santé, des arts, du commerce, des sciences humaines, de l'éducation et des sciences sociales) actuellement utilisée par Statistique Canada. L'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) précède la variante actuelle, et les données de l'enquête ne présentent pas de données de domaine d'études au niveau du code de la CPE à six chiffres, qui est le niveau de code de la variante actuelle. Les définitions des groupements des domaines d'études STGM et d'autres domaines correspondent à celles utilisées dans une étude antérieure reposant sur les données de l'EJET (Hango, 2013).
31. Les personnes ayant un diplôme d'études secondaires ou moins n'ont pas de domaine d'études et ont été ajoutées comme elles l'étaient dans le modèle 3.
32. Drewes (2010) a obtenu des résultats similaires à l'aide des données de l'Enquête auprès des jeunes en transition et des résultats obtenus dans le cadre du Programme international pour le suivi des acquis des élèves jusqu'au moment où le répondant atteint l'âge de 21 ans. Dans le cadre de son étude, chez les hommes, l'incidence des compétences en lecture sur les revenus d'emploi était neutralisée par un ensemble de paramètres de prise en compte des antécédents même avant la prise en compte du niveau de scolarité, alors que, chez les femmes, les paramètres de prise en compte des antécédents n'ont pas neutralisé cette association, et le niveau de scolarité l'a réduite mais ne l'a pas entièrement effacée. Il est néanmoins difficile d'établir des comparaisons directes entre l'étude de Drewes et la présente étude en raison des différentes spécifications de modèles utilisées et des différents moments de mesure des revenus d'emploi.
33. Voir Drewes (2010).
34. En raison de l'utilisation de l'évaluation en lecture ainsi que des renseignements provenant du questionnaire des parents au cycle 1, on a utilisé les poids suivants pour toutes les analyses aux fins de la présente étude : on a utilisé le poids W6_YPR pour permettre un lien entre ces données et la population générale du Canada, alors qu'on a utilisé les poids de rééchantillonnage B6PRI-B6PRI000 pour obtenir une estimation acceptable de la variance. Voir Statistique Canada (2011) pour obtenir des renseignements plus détaillés sur la méthodologie de l'Enquête auprès des jeunes en transition.

Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes?

Documents consultés

- BUSSIÈRE, Patrick, et coll. 2001. *À la hauteur : La performance des jeunes du Canada en lecture, en mathématiques et en sciences : Étude PISA de l'OCDE — Premiers résultats pour les Canadiens de 15 ans*, produit n° 81-590-X au catalogue de Statistique Canada.
- BUSSIÈRE, Patrick, Roland HÉBERT et Tamara KNIGHTON. 2009. « *Liens entre les résultats scolaires à 21 ans et la capacité de lecture à l'âge de 15 ans* », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, juin, vol. 6, n° 2, produit n° 81-004-X au catalogue de Statistique Canada.
- CLERMONT, Yvan, et coll. 2005. *Apprentissage et réussite : Premiers résultats de l'Enquête sur la littératie et les compétences des adultes*, Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques, produit n° 89-603-X au catalogue de Statistique Canada.
- DARCOVICH, Nancy, et coll. 2000. *La littératie à l'ère de l'information : Rapport final de l'Enquête internationale sur la littératie des adultes*, Statistique Canada et Organisation de coopération et de développement économiques.
- DREWES, Torben. 2010. *Impact of Proficiency on Early Entrants to the Labour Market: Evidence from the YITS*, document de travail sur la formation de l'Organisation de coopération et de développement économiques, n° 29, Paris, publication de l'Organisation de coopération et de développement économiques.
- FRANK, Kristyn, Marc FRENETTE et René MORISSETTE. 2015. « *Les résultats des jeunes diplômés postsecondaires sur le marché du travail, 2005 à 2012* », *Aperçus économiques*, septembre, produit n° 11-626-X — n° 050 au catalogue de Statistique Canada.
- GREEN, David A., et W. Craig RIDDELL. 2007. *Littératie et marché du travail : formation de compétences et incidence sur les gains de la population de souche*, Enquête internationale sur l'alphabétisation des adultes, produit n° 89-522-M — n° 18 au catalogue de Statistique Canada.
- HANGO, Darcy. 2013. *Les compétences en mathématiques et en sciences à 15 ans et le choix du programme universitaire : différences selon le sexe*, Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche, produit n° 81-595-M — n° 100 au catalogue de Statistique Canada.
- HANUSHEK, Eric A., et coll. 2015. « Returns to skills around the world: Evidence from PIAAC », *European Economic Review*, vol. 73, n° c, p. 103 à 130.
- HEISZ, Andrew, Geranda NOTTEN et Jerry SITU. 2016. « *Le lien entre les compétences et le faible revenu* », *Regards sur la société canadienne*, février, produit n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES. 2001. *Connaissances et compétences : des atouts pour la vie — Premiers résultats du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) 2000*, Organisation de coopération et de développement économiques, publication n° 52233 2001.
- OSTROVSKY, Yuri, et Marc FRENETTE. 2014. « *Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études* », *Aperçus économiques*, octobre, produit n° 11-626-X — n° 040 au catalogue de Statistique Canada.
- SHIPLEY, Lisa, et Thomas GLUSZYNSKI. 2011. « *Lien entre les résultats du parcours de vie à 25 ans et la capacité de lecture à 15 ans* », *Questions d'éducation : le point sur l'éducation, l'apprentissage et la formation au Canada*, vol. 8, n° 2, produit n° 81-004-X au catalogue de Statistique Canada.
- STATISTIQUE CANADA. 2011. *Enquête auprès des jeunes en transition (EJET) Cohorte A — 25 ans Cycle 6*, Guide de l'utilisateur.
- ZHAO, John, et coll. 2017. « *La scolarité est-elle payante? Une comparaison des gains selon le niveau de scolarité au Canada et dans ses provinces et ses territoires* », *Recensement en bref*, novembre, produit n° 98-200-X au catalogue de Statistique Canada.